



COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Stratégie bioalimentaire en Montérégie

Une enveloppe de 300 000 \$ disponible dans le cadre d'un second appel de projets se terminant le 29 janvier

(Beauharnois – Le 26 novembre 2020) Les partenaires de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire pour la réalisation de projets structurants en Montérégie 2018-2022 sont fiers d'annoncer qu'un second appel de projets vient d'être récemment lancé le 23 novembre dernier.

En effet, dans le cadre de ce nouvel appel de projets, une enveloppe budgétaire de 300 000 \$ est disponible pour soutenir des initiatives s'inscrivant dans l'un ou plusieurs des trois créneaux suivants :

1. Valoriser et soutenir les mesures incitatives concernant les bonnes pratiques agroenvironnementales ;
2. Soutenir des initiatives visant la protection du territoire agricole ;
3. Instaurer ou consolider des projets d'amélioration de la compétitivité des entreprises par l'implantation des meilleures pratiques d'affaires.

Les promoteurs intéressés à déposer une demande d'aide financière pour un projet s'inscrivant dans l'une ou l'autre des filières précédemment mentionnées ont jusqu'au 29 janvier 2021 pour le faire.

L'ensemble des informations relatives à l'appel de projets est disponible sur le site www.monteregie.quebec. Les promoteurs y trouveront un lien vers un court questionnaire à compléter afin de recevoir le formulaire de dépôt de projet.

- Premier appel de projets : financement de 9 initiatives -

Par ailleurs, à la suite du premier appel de projets lancé plus tôt cette année, pas moins de 9 dossiers issus du milieu ont été financés et se sont partagés la somme de 420 000 \$ qui avait été réservée à cette fin.

Les projets retenus permettront notamment d'améliorer l'accès physique et économique à des aliments sains et locaux, de déployer l'agriculture urbaine, de développer de bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines, incluant la main-d'œuvre étrangère, et de consolider des projets de symbiose bioalimentaire. La liste des projets financés est d'ailleurs disponible sur le site www.monteregie.quebec.

- **Entente sectorielle de la Stratégie bioalimentaire Montérégie** -

À titre d'information, on précise que l'entente sectorielle rassemble à l'échelle montérégienne une diversité de partenaires concernés par le secteur bioalimentaire, en l'occurrence les directions régionales de la Montérégie-Est et de la Montérégie-Ouest du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie de la Montérégie, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la Direction de la santé publique de la Montérégie, Tourisme Montérégie, la Fédération de l'UPA de la Montérégie, les 14 MRC de la Montérégie ainsi que l'agglomération de Longueuil. Le montant global de l'entente totalise un peu plus d'un million de dollars, échelonné sur trois ans.

Cette entente, adoptée en juin dernier, s'appuie sur la mobilisation et la concertation des acteurs du domaine bioalimentaire pour la réalisation de 21 actions structurantes. Les appels de projets constituent d'ailleurs l'un des moyens mis en place pour assurer la réalisation de cette Stratégie bioalimentaire.

MRC de Beauharnois-Salaberry

- 30 -

Pour plus d'informations sur l'Entente sectorielle et la Stratégie bioalimentaire :
Mm Marie-Élaine Boily
Coordonnatrice de la Stratégie bioalimentaire Montérégie
meboily@mrcrouville.qc.ca

Source et informations : Guy Longtin
Coordonnateur aux communications
MRC de Beauharnois-Salaberry
Téléphone : 450 225-0870, poste 226
Télécopieur : 450 225-0872
Courriel : g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com